Bureau de l'Action Sociale, Culturelle et Territoriale

Suivi du dossier : Chantal Vuldy ☎ 01.40.56.42.14 ■ 01.4056.79.88

Le directeur de la population et des migrations

à

Monsieur Jacques Toubon Président de la Mission de préfiguration du Centre de Ressources et de Mémoire de l'Immigration

Objet : pré-rapport du Comité de pilotage de la mission de préfiguration du Centre de Ressources et de Mémoire de l'Immigration

Vous avez souhaité obtenir commentaires et propositions sur la partie 2 du pré-rapport du comité de pilotage de la mission de préfiguration du Centre de Ressources et de Mémoire de l'Immigration.

Cette seconde partie consacrée au contenu muséographique présente la synthèse de ce que le musée proposera au public.

Elle appelle de ma part les observations suivantes.

La partie 2 du pré-rapport présente quatre sous-parties :

la première (A), très brève, rappelle l'objectif général du projet.

la seconde (B), pose les grandes caractéristiques de l'installation: parcours, objets, présentation chronologique, suggestions de scénographie.

la troisième (C), présente les différentes scansions de l'installation : le cadre général des grands évènements mondiaux, les cinq séquences chronologiques de l'histoire de l'immigration, les modules, les sections thématiques.

la quatrième (D), détaille et précise les différentes scansions précédentes.

Cette présentation, logique dans son principe, gagnerait à être plus synthétique et allégée. Il me paraît judicieux d'apporter des éclaircissements sur les choix de présentation puis de détailler les séquences à condition, pour éviter les redites, de s'en tenir à deux sous-parties : l'une consacrée aux grandes caractéristiques de l'installation (sous-parties A et B), l'autre aux détails de la mise en œuvre concrète de celle-ci (sous-parties C et D).

I – Les grandes caractéristiques de l'installation permanente (sous-parties A et B)

Plusieurs points seront d'emblée précisés :

Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration Rapport au Premier Ministre

- l'installation permanente s'adresse à tous les publics et montre comment, à partir des mouvements d'immigration successifs s'est constituée la nation française.
- elle restitue de la manière la plus simple et avec un souci de vérité et de rigueur l'histoire de l'immigration sur deux siècles, ses aspects positifs (développement économique, enrichissement culturel, combat pour la liberté), ses zones d'ombre (racisme, xénophobie).
- elle reconstitue principalement l'histoire des personnes étrangères entrées sur notre territoire et devenues françaises
- elle retient une présentation chronologique appuyée sur les grandes étapes de l'histoire mondiale et dans ce cadre met en exergue les multiples aspects de l'immigration (démographiques, culturels, politiques, économiques...)

Les paragraphes B1 (parcours unique) et B3 (repères) sont clairs et n'appellent pas de commentaires de ma part.

Le paragraphe B2 (collection) n'a pas sa place dans cette sous-partie et doit à notre sens être renvoyé à la partie 1 "Méthode".

Le paragraphe B4 (scénographie) doit être approfondi et enrichi. Les suggestions proposées doivent être mieux travaillées. Il s'agit de concrétiser la présentation. Le visiteur doit pouvoir distinguer les séquences (chronologie globale – module prologue – les cinq grandes séquences) des modules et sections thématiques.

II – Les détails de l'installation permanente (sous-parties C et D)

Je vous propose de réunir ici les sous-parties C et D et d'aborder dans l'ordre les paragraphes suivants :

la chronologie globale des grands évènements mondiaux (C1) le module prologue (D1) les cinq grandes séquences chronologiques et leurs modules (D2 à D6) les sections thématiques (D7) l'espace de questionnement (D8) le monument (D9)

La chronologie globale des grands évènements mondiaux (C1)

Elle pourrait, comme vous le suggérez, partir du 18^{ème} siècle. L'esclavage pourrait y être évoqué en tant que "mouvement migratoire imposé", même si l'arrivée des "migrants" ne s'est faite que sur une petite partie du territoire français.

Le module prologue (D1) n'appelle pas d'observations.

Concernant les cinq grandes séquences chronologiques et leurs modules (D2 à D6) :

La séquence 1820-1870 n'appelle pas d'observations.

La séquence 1871-1914 peut permettre d'approfondir la question de l'immigration des ouvriers agricoles et d'y consacrer un module.

La séquence 1914-1945 est consacrée au combat pour la liberté, et notamment celui des soldats coloniaux dont on soulignera qu'ils se battirent pour la liberté mais aussi pour leur pays qui était la France. On signalera également que la France est le premier pays d'immigration entre les deux guerres ; cette période est marquée par le début de la politique d'immigration (société générale d'immigration). Il faut distinguer l'immigration liée au travail agricole et industriel des arrivées liées au fascisme : le témoignage de réfugiés (Stefan Zweig, Jorge Semprun) peut être évoqué. L'immigration russe également.

Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration Rapport au Premier Ministre

La séquence 1945-1974 décrit de manière un peu caricaturale l'arrivée des travailleurs immigrés pendant la période d'expansion économique. Par ailleurs et compte tenu des repères chronologiques de cette période, il faut bien sûr évoquer les questions liées à la guerre d'Algérie (immigrés algériens, rapatriés d'Algérie) mais aussi l'immigration espagnole, portugaise, yougoslave, asiatique...

La séquence 1974 à nos jours fait référence à la mondialisation des flux migratoires. L'immigration qui marque cette période semble n'être justifiée que par les persécutions et les conditions de vie défavorables : ce qui est un peu réducteur. Les politiques d'intégration ne se résument pas au seul regroupement familial. Il serait intéressant de consacrer un module à certaines régions françaises (Midi-Pyrénées, Lorraine...) moins régulièrement évoquées dans le domaine de l'immigration.

Les sections thématiques (D7) seront bien sûr affinées ;

On signalera d'une manière très générale :

- que la section terre d'accueil ne saurait se limiter à la seule immigration pour raisons économiques.
- que Paris a accueilli artistes et intellectuels mais d'autres villes aussi ...
- que souligner les difficultés rencontrées par les femmes immigrées n'empêche pas de mettre en valeur certains parcours réussis de femmes qui participent au rayonnement de la France.
- que le rôle assimilateur de la France ne concerne pas seulement le domaine du sport mais aussi, bien sûr, celui de la création, de la mode, du cinéma...

L'espace de questionnement (D8), nécessaire, mérite d'être développé car manquant de contenu concret. La partie consacrée au *monument (D9)* est la bienvenue, quel que soit ce lieu par ailleurs.

* *

En conclusion, je souligne l'importance d'être le plus concret possible dans la description de la mise en scène des différents séquences, modules et sections thématiques.